

Transmission d'entreprise : le vice-président de la Chambre de métiers d'Auvergne-Rhône-Alpes montre l'exemple

Centre France La Montagne - Publié le 25/07/2023 à 07h02



François Cerdeno entouré de ses deux fils, Édouard et Louis. © MARQUET Frédéric

La transmission d'entreprise artisanale est l'un des grands enjeux pour l'avenir. Elle ne doit pas être improvisée, mais anticipée. Le vice-président de la Chambre de métiers d'Auvergne-Rhône-Alpes, François Cerdeno, montre l'exemple.

Dans la démarche de François Cerdeno, il y a à la fois une grande fierté et la volonté de donner l'exemple. Le patron de FC carrosserie a cédé, le 1er juillet, son entreprise à ses deux fils. Mais celui qui est aussi vice-président en charge du développement économique et territorial à la Chambre de métiers d'Auvergne-Rhône-Alpes sait que la question de la transmission des entreprises artisanales est un sujet majeur.

"Ce sont des savoir-faire et des emplois qu'il faut absolument maintenir. Il est important de sensibiliser les artisans, de leur dire de préparer leur retraite plusieurs années avant", insiste le désormais retraité carrossier.

Anticipation

Il compte bien profiter de cette nouvelle disponibilité pour "être très actif dans mes engagements" à la Chambre de métiers, comme au tribunal de commerce où il est juge consulaire et à la CPME. Car, même s'il ne reste pas loin de l'entreprise, d'Édouard, 30 ans et Louis, 25 ans, "ce sont eux qui ont la main maintenant".



Dans les faits, c'est déjà le cas depuis une bonne année. "Quand j'ai monté mon entreprise en 2001, rue Niel, à Clermont, je travaillais beaucoup. Puis j'ai ouvert l'atelier place des Cordeliers à Montferrand en 2003, puis celui des Fourches à Cébazat, en 2010 et enfin Les Mécaniciens en 2017, mes fils ont été à mes côtés toutes ces années." Au propre comme au figuré, "j'ai grandi le nez dans un moteur de voiture", sourit Édouard. Carrosserie, peinture, mécanique, dégrèlage, dépannage... rien n'a de secret pour les deux garçons. Le virus est transmis. Édouard part en CAP carrosserie, puis un bac, un BTS... Son père le fait travailler à tous les postes.

Ne pas improviser

"Il a peu à peu pris une place de leader. Et puis son frère est arrivé. Quand ils m'ont annoncé qu'ils voulaient reprendre l'entreprise tous les deux, il y a trois ans, il a fallu s'organiser pour que cela fonctionne. C'est cela le message que je veux faire passer. Pour que la transmission soit réussie, il faut anticiper, ne pas improviser, se faire accompagner. J'ai fait le choix d'un diagnostic RH avec Élisabeth Boissy-Turcius. Je voulais vraiment que l'on prépare la répartition des tâches et des rôles. Je suis leur patron, mais je suis aussi leur père, j'avais besoin de quelqu'un d'extérieur pour poser le cadre."



La

professionnelle des RH a reçu les deux repreneurs, mais aussi tous les collaborateurs, 20 salariés et trois apprentis. Puis le management s'est d'abord fait à trois pour tester la nouvelle organisation.

Je me suis mis en retrait de plus en plus. Ils ont très vite mis en place des choses, notamment en ce qui concerne les nouvelles technologies. Comme ce logiciel pour réduire notre facture énergétique l'an dernier.

Avec la question du recrutement et donc de la formation des apprentis, la technologie, c'est l'enjeu des prochaines années. Notamment pour réparer les véhicules électriques. Édouard et Louis ont déjà des idées pour développer FC Carrosserie "et rester leader sur ce marché, assure Louis. Deux ans déjà que l'on se forme pour ne pas prendre de retard ?!"

La transmission d'entreprise, enjeu majeur dans l'artisanat

Les chiffres

D'ici à cinq ans, 42.300 entreprises artisanales seront à transmettre en Auvergne-Rhône-Alpes. 21 % des chefs d'entreprise artisanale ont plus de 55 ans. Et 600 entreprises artisanales sont à transmettre immédiatement.

Les activités

Parmi les activités les plus concernées, le bâtiment, les travaux publics et les commerces alimentaires.

Le site

[Transentreprise.com](https://www.transentreprise.com) est une plateforme dédiée qui répertorie les offres et qui permet d'effectuer des recherches par critères, en fonction de l'activité, de la zone géographique, de l'effectif salarié ou du chiffre d'affaires.

La Chambre de métiers du Puy-de-Dôme accompagne les artisans

3.500 entreprises artisanales à reprendre dans le Puy-de-Dôme d'ici à cinq ans où 23 % des chefs d'entreprise artisanale ont plus de 55 ans. C'est plus que sur l'ensemble d'Auvergne-Rhône-Alpes (21 %). Et l'immense majorité ont entre 35 et 55 ans. Ce qui fait de la question de la transmission de l'entreprise et de l'anticipation du départ à la retraite l'un des enjeux de l'artisanat dans le département.

Trois ans avant

"Il faut compter deux à trois ans pour transmettre son entreprise, cinq ans dans l'idéal. Pour le départ, à la retraite, avec un niveau moyen de revenus à 1.500 € mensuel en activité, il est plus que pertinent de prévoir la baisse de revenus dès 40 ans", détaille Édouard Château, directeur de la Chambre de métiers du Puy-de-Dôme 63.

Jean-Luc Helbert, le président de la CMA 63 insiste :

Il y a des solutions, des actions à mettre en place pour ne pas arriver à l'heure de la retraite sans revenus et en fermant l'entreprise.

La Chambre de métiers propose une offre de service pour accompagner les artisans qui le souhaitent.

La Chambre de métiers accompagne à la création d'entreprise dans le Puy-de-Dôme

Quatre offres : un rendez-vous conseil pour anticiper les différentes étapes, un diagnostic et une évaluation où gestion, finances, ressources humaines, patrimoine... sont étudiés. Vous pouvez aussi demander un accompagnement individualisé qui comprend la rédaction de l'offre de cession et la mise en relation avec des repreneurs potentiels. Vous pouvez aussi demander un bilan retraite et patrimonial réalisé par les partenaires santé-prévoyance. Et, enfin, la publication de l'annonce sur le site Transentreprise.

Contact. CMA 63 au 04.73.31.52 00. ou cma-puydedome.fr

Cécile Bergougnoux

Photos Fred Marquet